

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 16 mars 2017 modifiant l'arrêté du 18 avril 2016 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction (CTMNC) pour la période 2016-2018

NOR : ECFL1707674A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu les articles L.521-1 à L.521-13 du code de la recherche fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des centres techniques industriels;

Vu l'arrêté du 20 février 2007 portant reconnaissance du centre technique de matériaux naturels de construction (CTMNC) pour les secteurs de la terre cuite et des roches ornementales et de construction;

Vu les statuts du centre technique de matériaux naturels de construction et notamment l'article 6 précisant la composition du conseil d'administration;

Vu l'arrêté du 18 avril 2016 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction pour la période 2016-2018,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Martin PIOTTE est nommé membre du conseil d'administration du centre technique de matériaux naturels de construction, au titre du collège des représentants des chefs d'entreprise, en remplacement de M. Eric WEILAND, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 16 mars 2017.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'aménagement du logement et la nature :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,
F. MITTEAULT